

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 AVRIL 2016**

Date convocation : 30 mars 2016

Affichage : 30 mars 2016

Affichage compte-rendu : 14 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 12

L'an deux mille seize, le sept avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain GAGNE, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Michel HARENT, Mme Martine HARZO, Mme Mélanie HERRANZ, M. Thierry JEAN, M. Stéphane LEBLANC, M. Michel MÉREAUX, M. Eric NOBLESSE, M. Eric PENON, Mme Nathalie PÉROUELLE, Mme Christine RIO, Mme Christine SALLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : M. Franck GAREAU excusé, ayant donné pouvoir à M. Alain GAGNE, Mme Stéphanie SAVARY excusée, ayant donné pouvoir à Mme Christine SALLOT.

Secrétaire de séance : Mme Martine HARZO

### **Compte rendu de la dernière réunion.**

Le compte rendu de la dernière réunion n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour :

2016-12 Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines au titre du dispositif d'aide aux études liées à une procédure d'urbanisme

### **2016-04 Décision modificative de régularisation sur 2015 suite à l'utilisation des dépenses imprévues.**

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour payer les factures d'étude pour l'élaboration du PLU en janvier 2016, aucun crédit n'étant disponible à ce moment, il a utilisé les crédits de dépenses prévues 020 de 2015 pour un montant de 5000.00 euros les virant ainsi à l'article 202, opération 069 élaboration du PLU.

Cette décision devant être régularisée par une décision modificative, le Maire demande au Conseil Municipal son approbation quant au virement de ces crédits qui seront portés en restes à réaliser au compte administratif 2015.

### **2016-05 Approbation du compte de gestion 2015.**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier de Bonnières-sur-Seine, déclare que ce compte n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **2016-06 Compte administratif 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Eric PENON, le Maire s'étant retiré, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Monsieur Alain GAGNE, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation du compte administratif lequel peut se présenter ainsi :

		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT	Dépenses	402 965.84 €	375 539.95 €	
	Recettes	402 965.84 €	310 512.80 €	
	Déficit		-65 027.15 €	
	Résultat 2014 reporté		114 592.10 €	
	<b>Résultat 2015</b>		<b>49 564.95 €</b>	
INVESTISSEMENT	Dépenses	219 901.53 €	84 806.89 €	5 639.63 €
	Recettes	219 901.53 €	186 893.30 €	
	Excédent		102 086.41€	
	Résultat 2014 reporté		- 87 535.12 €	
	<b>Résultat 2015</b>		<b>14 551.29 €</b>	- 5639.63 €
	<b>Résultat de clôture</b>		<b>64 116.24 €</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 11 voix pour et 1 abstention (Christine RIO) le compte administratif tel que présenté par Eric PENON.

### 2016-07 Affectation du résultat 2015

Compte tenu des restes à réaliser l'excédent global s'élève à :

		Excédents	Déficits
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Résultat 2015	49 564.95 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>	Résultat 2015	14 551.29 €	
	Restes à réaliser		- 5 639.63 €
	<b>Cumul</b>	<b>8 911.66 €</b>	
	<b>Résultat de clôture</b>	<b>58 476.61 €</b>	

Au vu de ces résultats le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement : 49 564.95 € dans les conditions suivantes :

Affectation à l'excédent reporté (002) : 49 564.95 €

### 2016-08 Budget primitif 2016.

Eric PENON, présente au Conseil Municipal le budget 2016. Le Conseil constatant que :

- o La section Fonctionnement est en équilibre :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
336 973.85 €	336 973.85 €

- o La section Investissement est en équilibre :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
94 217.90 €	94 217.90 €

Approuve à l'unanimité le budget 2016.

### 2016-09 Vote des 3 taxes.

Eric PENON informe le conseil municipal, en rendant compte de la commission des finances qui a élaboré le budget primitif, que compte tenu de la baisse générale des dotations il est de plus en plus difficile de pouvoir équilibrer le budget, même en opérant une coupe drastique dans les dépenses.

De plus, la dernière augmentation remonte à 2010.

Et enfin l'augmentation mesurée cette année devrait permettre d'éviter une augmentation plus importante les prochaines années. Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 1 abstention (Michel MÉREAUX) et une voix contre (Christine RIO) pour 2016 d'augmenter les taux de 2015 de 2%, à savoir :

	Taux voté en 2015	Taux voté en 2016
Taxe d'habitation	6.56 %	6.69 %
Taxe foncière (bâti)	6.91 %	7.05 %
Taxe foncière (non bâti)	46.99 %	47.93 %

#### **2016-10 Subventions aux associations.**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions aux organismes suivants :

A.F.S.L.B.M.	350.00 €
B.S.L.	300.00 €
F.C.P.B.L.	300.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Bréval	250.00 €
CFAIE	60.00 €
APEI 78 Délos	200.00 €
AUDAS	3 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 960.00 €</b>

En ce qui concerne l'AUDAS, la subvention ne sera versée que si une nouvelle convention est signée.

#### **2016-11 Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'électricité des Vallées de la Vaucoeurs de la Mauldre et de la Seine Aval (SIVAMASA).**

Le Comité du SIVAMASA, établissement public de coopération intercommunale a, à l'unanimité décidé de modifier ses statuts.

Il appartient désormais à ses membres de délibérer afin de se prononcer sur cette modification. A compter de la notification de la délibération du SIVAMASA au Maire, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité du SIVAMASA n° 2016-01 du 17 février 2016,

Vu le projet de modification des statuts du SIVAMASA,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016057-0001 du 26 février 2016 constatant la représentation-substitution de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise au sein du SIVAMASA et modifiant le SIVAMASA en syndicat mixte fermé,

Considérant que la commune est membre du SIVAMASA,

Considérant que le projet des nouveaux statuts permet une meilleure représentation des communes membres du SIVAMASA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Donne un avis FAVORABLE à la modification des statuts du SIVAMASA joints en annexe.

#### **2016-12 Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines au titre du dispositif d'aide aux études liées à une procédure d'urbanisme.**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 6 novembre 2014 prescrivant l'élaboration d'un PLU,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient, dans le cadre de l'élaboration du PLU de solliciter le Conseil Départemental des Yvelines pour l'attribution d'une subvention au titre de l'aide aux études liées à une procédure d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- De solliciter au Conseil Départemental des Yvelines une subvention au titre du dispositif d'aide aux études

liées à une procédure d'urbanisme. Celle-ci s'élèvera maximum à 40% de la dépense subventionnable plafonnée à 25 000 euros pour les communes de moins de 5 000 habitants, soit 10 000 euros.

- S'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les frais matériels et d'études liés à l'élaboration du PLU.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander cette subvention.

### COMMISSIONS

- **CCAS** : Très bonne tombola lors du repas des anciens. Merci à toute l'équipe pour l'organisation.
- **Communication** : ne pas hésiter à faire passer des informations méritant d'être diffusées. Distribution massive pour l'annonce du loto du 9 avril 2016.
- **Finances** : élaboration du budget et subventions aux associations le 22 mars 2016.
- **Elaboration du PLU** : Début du travail sur l'élaboration du règlement. Il faut prévoir de réunir l'ensemble du Conseil Municipal pour en décider plus largement qu'au sein de la commission.

### INTERCOMMUNALITÉ

- **CCPL / SIVOM DE Lommoye** : réunions du 30 mars.  
La somme allouée à la commune en 2016 pour effectuer des travaux de voirie est de 21 680 €. Le Maire attend toutefois la sortie du programme triennal afin de pouvoir faire réaliser des travaux de voirie plus ambitieux. Il a été décidé de faire le maximum de travaux sur les voiries communautaires avant l'intégration à la CCPIF. Deux rues sont néanmoins déjà programmées : route de Boissy à la Belle Côte et route de Boissy à Bléry (rue du moulin).  
Il faudra aussi réfléchir à l'entretien des espaces verts lors de la fusion, la CCPIF n'ayant pas la compétence. La CCPL prend encore en charge le FPIC cette année.
- **SEPE** : compte rendu de la réunion du 5 avril 2016.  
Plus de subventions de l'agence Seine Normandie. Pourtant pas de problèmes de trésorerie pour ce syndicat. Le 3<sup>ème</sup> puits est en fonctionnement. Plus de problèmes de distribution d'eau.
- **SIVOS Boissy-Mauvoisin Ménerville** : compte rendu de la réunion du 17 mars 2016.  
Les travaux ont été minimisés pour le budget 2016. Aucune fermeture de classe n'est prévue à la rentrée de septembre 2016.

### QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'autorisation d'occupation de voirie : une demande de stationnement pour vendre des pizzas le vendredi de 17h à 21h à Boissy-Mauvoisin, est parvenue en mairie. Le Maire va le rencontrer pour définir un emplacement et lui suggérer une deuxième possibilité de vente à la Belle Côte.
- Décès Olivier BURLLOT : L'ensemble du Conseil Municipal présente ses condoléances à la famille.
- Départ Catherine et Jean-Antoine BURLLOT : un coffret cadeau leur a été remis en remerciement pour leur investissement dans la commune.
- Projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) : Compte rendu est fait des réunions organisées par la SNCF. Six tracés possibles ont été présentés. Le choix n'étant toujours pas fait.

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 9 JUIN 2016 A 20h30

Fait à Boissy-Mauvoisin, le 7 avril 2016

M. Alain GAGNE

